

La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique 13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET

courriel: afaspanationale@gmail.com / site Internet: www.afaspa.com

La guerre en Ukraine n'a pas fait taire les armes en Ethiopie



La guerre qui a débuté en novembre 2020 entre les troupes du TPLF (Front Populaire de Libération du Tigré) et l'armée fédérale éthiopienne a pris une ampleur sans précédent avec des milliers des morts et l'implication des États de la région : Érythrée, Soudan, Égypte et Djibouti.

En juillet 2021, ce conflit s'est étendu à l'État régional Afar avec l'attaque des troupes du TPLF. Alors que les Tigréens se plaignaient des violations de droits humains commises par l'armée fédérale, ils se sont livrés à leur tour à des viols et agressions sexuelles, utilisés comme arme de guerre en pays afar. Cela a amené les Afars, particulièrement les femmes, à résister massivement, y compris par les armes, pour défendre leur vie ainsi que leur terre.

L'armée du TPLF a commis des pillages, exécutions sommaires, destructions massives des habitations et des infrastructures mais a également abattu de nombreux bétails. Des centaines de chèvres et de vaches ainsi que des dromadaires ont été tués, véritable catastrophe pour ces pasteurs semi-nomades qui perdent ainsi leur unique moyen de subsistance.

En décembre, une nouvelle offensive tigréenne a été déclenchée avec utilisation des artilleries lourdes, tanks et mortiers, alors même que les combats avaient cessé entre les troupes fédérales et les rebelles tigréens et qu'on parle de pourparlers.

Ces armes lourdes de longue portée dirigées contre les populations civiles ont complètement détruit les villages comme Abala, Magalé, Konnaba, Barahlé.

Les conséquences pour les habitants sont terribles : des centaines de victimes civiles tuées lors de bombardements ou mortes de soif ou de faim et d'épuisement lors de l'exode sur la route : Environ 350 000 personnes ont abandonné leurs foyers et se retrouvent dans le désert des Danakil, sans eau, sans nourriture et totalement démunies et dépouillées de leurs maigres ressources.

En février, notre amie Aïcha Dabalé, Présidente de l'association Karéra et l'équipe de télévision française qu'elle accompagnait ont dû fuir avec les habitants d'Abala, dans un « sauve-qui-peut » de cinq jours à pieds, quand les troupes tigréennes ont attaqué la ville à l'arme lourde. Le reportage diffusé par Arte n'a pas eu d'écho dans d'autres médias en France, essentiellement mobilisés sur la guerre en Ukraine et ses réfugiés, dont certains découvrent la détresse.

Appel d'urgence pour un secours à la population civile victime des attaques tigréennes dans les zones 2 et 4 de l'Etat régional Afar

Malgré les efforts de la communauté afar en Europe qui participe activement à la solidarité, la situation nécessite d'aller au-delà de cette modeste diaspora. Les parrains et marraines dont les filleules sont scolarisées ont été aussi mobilisés.

Un collectif de solidarité envers les personnes déplacées Afar d'Ethiopie s'est créé avec le soutien de l'AFASPA pour réaliser les deux missions de l'association Karéra qui auront lieu en avril, mai et juin.

Les missions de Karéra comprennent deux volets :

- Une intervention médicale auprès de l'hôpital de Dubté, avec l'envoi de personnel de soins (volontaires), de médicaments, petit matériel médical, lampes-torche, draps et couvertures...

- La reconstitution de cheptels pour les éleveurs afin qu'ils retrouvent leur mode de vie dans leur village d'accueil, ce qui éviterait des migrations contraintes vers des bidonvilles, synonymes pour ces populations de perte de leur identité.

Nous lançons un appel solennel à nos adhérent.es et ami.es pour contribuer, selon leurs moyens, aux deux missions conduites par Karéra.

C'est le CLAB (Comité Local de l'AFASPA-Bagnolet) qui se charge de la collecte les dons.

- Par chèque adressé 13 rue Pierre et Marie Curie 931470 Bagnolet
- Par virement :

CTE LOC ASS FR AMITIE PEUPLES AFRIQUE IBAN : 076 1027 8061 7300 0202 1560

ECHOS D'AFRIQUE

Burkina Faso

Un procès attendu depuis 35 ans. Malgré les manœuvres dilatoires visant à le faire invalider, le procès des assassinats de Thomas Sankara et de ses 12 compagnons s'est déroulé jusqu'au bout.

Le verdict a été rendu le 7 avril. La France, qui refuse toujours d'ouvrir ses archives au nom du « secret-défense », bloque encore le volet international de ce procès.

Dans son communiqué le Réseau international Justice pour Sankara, justice pour l'Afrique se dit satisfait « de de ce premier procès historique, marqué par la condamnation à la perpétuité des Sieurs Blaise Compaoré, Gilbert Diendéré et Hyancinthe Kafando. Rien n'était joué en effet. Mais si l'essentiel du complot national a pu être démêlé par les six (06) mois de débats, le combat pour faire émerger la vérité sur le complot international continue. (...). Il rappelle que « L'aboutissement de ce procès est la résultante d'un engagement citoyen durant des années, parachevé par la magnifique insurrection d'octobre 2014, et d'une mobilisation internationale. C'est

aussi la démonstration de l'utilité du local et du global, de la solidarité, et de l'engagement pour la paix et la justice.(...) Il regrette « l'absence de Blaise Compaoré et de Hyacinthe Kafando, le chef du commando. Nous exigeons que la Côte d'Ivoire procède à leur extradition. Ils ont choisi la fuite plutôt que de venir s'expliquer et se défendre. Malheureusement, la volte-face de certains témoins par rapport à ce qu'ils avaient déclaré lors de leurs auditions a montré que la peur n'avait pas disparu. Mais pour l'essentiel, l'enquête puis la tenue du procès, ont permis de démêler les fils du complot, du moins pour son volet national. (...) Pour autant ce combat n'est pas terminé. L'État français n'a toujours pas réellement fourni ses documents « secret défense ». Nous continuerons à faire pression pour que soit tenue la promesse faite par le président Macron à Ouagadougou en novembre 2017. »

Ce premier procès ouvre la voie à l'arrêt de l'impunité, d'autres procédures doivent pouvoir aboutir, notamment celui de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo et des victimes des violences policières.

Les Burkinabés défendent leurs intérêts et ceux de la nation

Le 26 mars à Ouagadougou les burkinabés ont marché à l'appel du Consortium Burkina 2050 pour demander l'annulation de la convention de concession qui lie le Burkina Faso à la Sitarail, filiale du groupe Bolloré qui exploite depuis 27 ans la ligne de chemin de fer Abidjan-Kaya.

Elle est accusée de « manquements à ses obligations économiques, financières et sociales convenues avec l'État burkinabè dans la gestion du patrimoine. » Depuis deux ans et demi le trafic voyageur ne marche plus. Seules les

marchandises circulent, dont les matières premières exploitées dans le pays.

Retraités cheminots sans pension, taximen et commerçantes vivant au jour le jour sont privés d'activités économiques, parents d'élèves dont les enfants sont déscolarisés... tous accusent Sitrarail qui n'aurait rien versé au pays des revenus de l'exploitation du réseau. La pétition qui a recueilli 15 000 signatures qui a été remise à l'assemblée législative de transition, demandant « aux autorités de la Côte d'Ivoire et du Burkina d'exprimer une volonté

politique sans équivoque pour mettre fin au pillage des richesses nationales par le Groupe Bolloré à travers sa filiale SITARAIL». Ils demandent à l'Etat d'engager d'urgence des actions judiciaires pour dénoncer ces manquements à la convention et d'arrêter le

processus engagé par le groupe Bolloré qui s'apprête à vendre ses actions dans SITARAIL à l'entreprise Italo-suisse Mediterranean Shipping Company d'ici la fin décembre 2022.



Les bonnes affaires de Bolloré en Afrique

Le leader du transport et de la logistique sur le continent africain se prépare des vieux jours confortables. Le réseau du groupe Bolloré Africa Logistics est présent dans plus de 20 pays sur le continent et gère des terminaux à conteneurs d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, à Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, en passant par Douala, au Cameroun. Il emploie 20 000 personnes. La pandémie ne l'a pas mis sur la paille : ses revenus ont bondi de 8% en 2021 atteignant 2,2 milliards d'euros.

S'il vend ses perles africaines ce serait pour éviter des investissements nécessaires (voir l'article précédent) et que la concurrence chinoise le chagrine. Il y a aussi les affaires de corruption au Togo et en Guinée où il serait au cœur et pour lesquelles le groupe a accepté de payer une

amende de 12 millions d'euros à la justice française.

D'où l'annonce d'un accord de vente avec l'armateur italo-suisse MSC (Mediterranean Shipping Compagny) pour un montant de 5,7 milliards d'euros qui concerne un large réseau de concessions portuaires, d'entrepôts et de hubs routiers et ferroviaires en Afrique. Le groupe italosuisse, géant mondial du transport par conteneur était déjà présent à Lomé, Douala, Abidjan, Dakar, Luanda... La vente doit intervenir à l'été 2023, dans l'attente des autorisations légales : l'obtention de l'autorité française de la concurrence, instance indépendante chargée du respect des passations du marché. Mais aussi et surtout l'autorisation des pays où se trouvent les infrastructures du groupe.

AFRIQUE DU SUD

Marche en soutien aux immigrés après des manifestations xénophobes

A Johannesburg 26 mars au matin, plusieurs centaines de personnes se sont réunies et ont marché dans le quartier de Hillbrow pour exprimer leur solidarité avec les immigrés africains des pays voisins, en réaction aux rassemblements qui avaient eu lieu en début d'année et dans les townships pour dénoncer la présence d'immigrés illégaux. En 2019 une flambée de violences s'était abattue à l'égard de commerçants africains

étrangers dont les boutiques avaient été dévastées. Selon le ministère de l'intérieur, les étrangers, tout statut confondu, représentent 4 millions de personnes sur environ 60 millions d'habitants.

Cette colère xénophobe est encouragée par le taux de chômage qui atteint le tiers de la population mais là comme ailleurs, elle ne s'adresse pas aux responsables de cette situation.

SAHARA OCCIDENTAL

Et Pan! sur le nez de Pedro Sanchez



Il y a un mois le Premier ministre d'Espagne annonçait, de son propre chef, que son pays, s'alignait sur la position du Maroc pour que le royaume accapare la totalité du Sahara occidental qu'il occupe illégalement en partie.

L'Espagne, pour la seconde fois de son Histoire tournait le dos à ses responsabilités internationales à l'égard du pays qu'elle a occupé pendant près d'un siècle.

Grâce à la mobilisation des Sahraouis et de leurs soutiens, la Chambre des députés espagnols a

adopté le 7 avril une résolution par 168 voix (gauche et droite) contre 118 (socialistes) et 61 abstentions (centre et extrême-droite), son

texte accuse Pedro Sanchez d'avoir "modifié unilatéralement sa position " sur le Sahara occidental "en contradiction avec les

résolutions de l'ONU et le droit international" sans débat avec les députés.

La résolution souligne également: "La chambre des députés ratifie son soutien aux résolutions de l'ONU et à la MINURSO (...). Seuls le dialogue et un accord obtenu de bonne foi et de manière constructive, conforme au droit international, aideraient à parvenir à une politique juste, réaliste, viable, durable et acceptable par les deux parties au conflit du Sahara occidental".

Ce vote a eu lieu au moment de la visite de Pedro Sanchez au Maroc où il été reçu "comme un roi" par le roi du Maroc.

Pour sa part, le Front Polisario a suspendu ses relations diplomatiques avec l'Espagne.

En territoire occupé la répression continue.

Alors que depuis janvier 2014 aucun observateur indépendant étranger ne peut séjourner au territoire occupé, la seule facon de savoir ce qui s'y passe réside dans les reportages des journalistes sahraouis, cible première des policiers en civil. L'Instance Sahraouie Contre l'Occupation Marocaine a dénoncé l'agressions dont a été victime Abdelmoumen Naciri le 12 avril dernier alors qu'il filmait une manifestation pacifique de sahraouis à Smara, dénonçant jeunes marginalisation dont ils sont l'objet dans leur pays. Une douzaine d'individus l'ont roué de coups avant de l'emmener au commissariat où ils l'ont de nouveau tabassé.

Son père, défenseur des droits de l'homme bien connu, l'a retrouvé inconscient. Le directeur régional de la police a prétendu qu'il s'agissait d'une bagarre avec un inconnu, alors qu'il était derrière cette interpellation musclée.

Les services hospitaliers ont reconnu que la victime souffrait d'hématomes à la tête et sur le corps ainsi que d'une hémorragie interne. Au lendemain de cette agression, ses parents Ahmed

Naciri et Sallak'ah ment Said Ali, ont observé un sit-in devant le siège du gouverneur de Smara pour demander l'ouverture d'une enquête et la poursuite des responsables.

La Plateforme de Solidarité avec les Sahraouis a adressé un courrier au Conseil de sécurité de l'ONU qui doit se prononcer prochainement sur le renouvellement de la MINURSO, demandant une fois de plus que cette mission de l'ONU soit dotée, comme les autres missions sur des conflits armés, d'un volet de surveillance des droits de l'homme, ce que refuse le Maroc soutenu, là-aussi, par la France.



MALI

La population et l'armée malienne ont intérêt à connaître la vérité

L'intervention de l'armée malienne qui s'est déroulée du 23 au 31 mars dans la région de Mopti, une zone où les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans(GSIM) lié à al Qaïda, sont très actifs s'est soldée selon les autorités de la transition par 203 djihadistes tués et une cinquantaine interpellés. Des organisations maliennes de défense des droits de l'homme et un rapport de Human Rights Watch dénoncent de leur côté un massacre de 300 personnes dans la ville de Moura. Des témoins qui auraient réchappé à la tuerie ont rapporté que ces exécutions sommaires étaient le fait de soldats maliens et des supplétifs russes qui les accompagnent. Déjà à la mi-mars les allégations d'exactions étaient recueillies parallèlement aux opérations militaires, comme dans la région de Sofara.

Alors que la MINUSMA souhaite mener une enquête, l'armée malienne déclare qu'elle ouvre systématiquement des enquête en cas d'allégations d'exactions portées contre les FAMA. Pour leur part, les défenseurs des droits humains,

maliens et internationaux, tiennent à une enquête indépendante et rapide.

Nouvelle « descente » au domicile d'Oumar Mariko

Le 4 avril des hommes lourdement armés ont fait irruption chez le Président du parti SADI. « Cette descente musclée a été précédée par une campagne médiatique accusatoire menée tambour battant par des éléments du pouvoir CNSP qui en appelaient ouvertement à l'arrestation du Président du parti SADI suite aux propos tenus lors du débat sur le bilan du mouvement démocratique le 2 avril par le parti ADEMA-PASJ. » indique le communiqué du Bureau politique du SADI.

Solidarite panafricaniste de la jeunesse

Suite aux sanctions infligées par la Cédeao et l'Uemoa au Mali et en guise de soutien au peuple voisin, des jeunes marcheurs panafricanistes du Sénégal, du Congo, de Côte d'Ivoire et de Guinée ont quitté Dakar le 17 février pour rallier Bamako. Ils ont été chaleureusement accueillis dans tous les villages qu'ils traversaient durant 40 jours tout au long des 1362 km. Mais c'est la foule des grands jours qui les attentaient à Bamako.

LONDRES/KIGALI: Partenaires pour un sale boulot

Quels qu'ils (elles) soient et d'où qu'ils (elles) viennent, les migrants arrivés en Grande Bretagne depuis le 1er janvier 2022, seront expédiés par aller-simple au Rwanda, qui se charge d'étudier les demandes d'asile et d'y donner suite....???

C'est ce que les gouvernements britannique et rwandais ont annoncé ce 14 avril. Le résultat d'un accord de partenariat honteux de sous-traitance, réduisant à une marchandise indésirable des hommes, des femmes et des enfants qui ont traversé la Manche au péril de leur vie. A la clé : 120 millions de Livres sterling (144 millions d'euros).

Cette décision a été dénoncée par les ONG de défense des droits de l'homme pour le mépris des obligations de la Grande Bretagne à l'égard des personnes demandeurs d'asile. HRW rappelle les abus entraînés par la pratique du traitement délocalisé « cruel et inefficace » des demandes d'asile mis en œuvre entre l'Australie et la Papouasie Nouvelle Guinée en 2013. Parmi les migrants détenus sur les îles de Nauru et Manus,

12 sont décédés. Absence de soins, traitements dégradants ont provoqué des suicides et des cas d'automutilation.

Les chefs spirituels de l'Église anglicane se sont insurgés comme l'archevêque d'York Stephen Cottrell qui a jugé « tellement déprimant et désolant » de « voir que les demandeurs d'asile qui fuient la guerre, la famine et l'oppression » ne « seront pas traités avec la dignité et la compassion qui sont le droit de chaque être humain ». Le Parlement britannique envisage une loi qui pourrait autoriser le gouvernement, à créer des centres à l'étranger pour expulser les migrants le temps que leur demande soit traitée ou encore autoriser les garde-côtes à repousser hors des britanniques les embarcations de migrants. Le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), a prévenu que cette loi, une fois adoptée, contredirait la Convention de Genève pour les réfugiés, ratifiée par la Grande Bretagne.

OUGANDA

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CETIM (Centre Europe-Tiers Monde)

Depuis plus de 3 ans, les activités de la firme multinationale française Total en Ouganda empêchent des centaines de milliers de personnes de cultiver leur terre, en violation flagrante des droits des communautés concernées au travail, à l'alimentation, à la dignité ou à la vie.

A l'origine de ce problème se trouvent deux projets mis en place par la compagnie. D'une part, le projet Tilenga, qui consiste en l'exploitation et le forage de plus de 400 puits, dont au moins 132 dans une réserve naturelle protégée, et d'autre part, la construction de l'EACOP, le plus long

oléoduc chauffé au monde, qui traversera l'Ouganda et la Tanzanie sur 1445 km. Le parcours de ce dernier passe par des forêts, des zones humides et des mangroves, participant à la déforestation, à la destruction de la biodiversité et des moyens de subsistance des communautés locales, ainsi qu'au réchauffement climatique. Pourtant, malgré l'impact indéniable de ces projets sur l'écosystème et les populations ougandaises, Total semble fermer les yeux sur les répercussions de ses chantiers et ne pas se conformer aux obligations morales et légales qui lui incombent. Genève, le 24 mars 2022

Répercussions sur le continent africain de la guerre en Ukraine

(Sources : les correspondants de RFI)

Selon Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine et président du Sénégal « L'Afrique subit de plein fouet cette guerre en Ukraine ». La guerre en Ukraine provoque à la fois un choc inflationniste, mais aussi une raréfaction des céréales et des engrais. Ses effets risquent de se prolonger durant toute l'année et de frapper gravement des pays déjà éprouvés par la pandémie. Les mesures annoncées par certains pays pour tenter de limiter les conséquences, iront-elles aller jusqu'à empêcher les spéculateurs de profiter de l'aubaine des circonstances qui ne leur ont jamais posé de problème de conscience ?

En Côte d'Ivoire Pierre Pinto : Comme le reste du monde, la Côte d'Ivoire est confrontée à une tendance inflationniste. Face à la grogne en raison à la hausse des prix qui couve depuis des mois, des mesures avaient été prises l'an dernier. Mais du fait de la guerre en Ukraine, ces mesures ont été amplifiées. Huile, riz, pâtes, tomate concentrée, viande de bœuf, sucre, lait, ont vu leur prix plafonné pour au moins trois mois. Une vingtaine d'autres biens de consommation ont été mis sur la liste des prix réglementés. Certains produits vivriers sont même interdits d'exportation. Le pays, gros consommateur de pain s'approvisionne pour le blé en Ukraine, en Russie en France. A partir de mai les stocks devront être renouvelés. Autre problème, celui du carburant qui a été subventionné pour stabiliser les prix du gazole de janvier à mars.

Au Bénin qui importe beaucoup, une série de mesures a été prise pour une durée de trois mois afin de maintenir, voire baisser, le prix de certains produits de grande consommation (le riz, le blé, l'huile végétale, le gazole et le ciment) qui avaient connu une envolée, faisant réagir l'association des consommateurs, les syndicats ont appelé à manifester. La révision des prix de l'électricité a été suspendue, rapporte Jean-Luc AploganI. Selon lui les Béninois attendent de voir si les dites mesures seront appliquées, le Conseil des ministres demande de punir les contrevenants.

En RDC où les prix du pétrole sont passés au-dessus du seuil des 120 dollars le baril, on attend les répercussions de la crise dans le secteur des hydrocarbures et sur les prix du blé.

Selon Patient Ligodi la RDC importe plus qu'elle n'exporte de produits pétroliers. Les 85 millions de dollars budgétisés en 2022 dans le cadre de la subvention pour les produits pétroliers sont insuffisants pour faire face à la hausse des prix à l'international, la dépense est estimée à 400 millions de dollars.

À Madagascar," l'association des consommateurs désabusés" constate que les prix des produits de première nécessité augmentent chaque semaine dans les épiceries. Le prix de l'électricité a déjà triplé. Et on redoute qu'avec une augmentation du prix de l'essence, actuellement stable, la situation empire encore. Pourtant, selon David Rakoto, enseignant chercheur en économie, à l'université d'Antananarivo interrogé Sarah Tétaud, le gouvernement dispose d'autres moyens que la simple baisse des subventions : « Par exemple, la réduction des taxes perçues par l'État sur les produits pétroliers. Parce que la part de ces taxes est encore très élevée. Elle représente encore 40% du prix du pétrole. Donc si l'État fait une concession sur ces taxes-là, cela pourrait alléger l'augmentation du prix. On pourrait aussi jouer sur le taux de change, en décidant notamment d'appliquer un taux de change fixe pour l'importation du pétrole.

HISTOIRE

L'armée française, d'une guerre à l'autre, les mêmes méthodes criminelles

Un groupe d'historiens français a interpellé le gouvernement pour que soient rendues accessibles les archives militaires concernant la pratique d'enfumage de populations durant la guerre d'Algérie. Une récidive des méthodes de la conquête coloniale un siècle plus tôt.

Gilles Manceron, historien, spécialiste de la colonisation et de la guerre d'Algérie a déclaré sur RFI : « Des unités spécialisées sont constituées pour pratiquer ce qui a été appelé « la guerre des grottes », c'est-à-dire l'asphyxie des personnes réfugiées dans des grottes qui étaient nombreuses dans plusieurs régions montagneuses de l'Algérie où la guérilla se développait. Et cette « guerre des grottes » ravivait le souvenir de ce que l'on avait appelé, dans les années 1840, « les enfumades ». Le général Bugeaud avait donné ordre d'enfumer comme des renards les populations fidèles à [l'émir] Abd El Kader. Ainsi, ces unités de la « guerre des grottes » renouaient avec cette tradition, si je puis dire, et avec des techniques bien supérieures. Et souvent, à la fin, après leurs opérations, ils dynamitaient la sortie, pour que ça ne resserve à nouveau, et ce n'était pas possible - ou extrêmement dangereux – d'y pénétrer pour extirper des cadavres. C'est ainsi que beaucoup de gens sont morts. Combien ? On ne sait pas».

Béziers, capitale de la Nostalgérie

En 2015, à quelques jours de la commémoration du cessez-le-feu en Algérie, Robert Ménard a renommé la rue du 19 mars 1961, pour lui donner le nom du commandant Hélie-de-Saint-Marc qui a pris part au putsch des généraux en avril 1961. Condamné à 10 ans de réclusion criminelle, il n'en a fait que la moitié car De Gaulle l'a gracié après 5 ans. Il fut réhabilité dans ses droits en 1978...et élevé à la dignité de grand-croix de la légion d'honneur en novembre 2011 par Nicolas Sarkozy. La cérémonie du maire de Béziers (soutenu par le Front National) a été perturbée ; derrière un cordon de policiers, des manifestants onti protesté contre "le fascisme et les crimes de l'OAS".

Les soldats et officiers qui ont refusé de porter les armes ou ont dénoncé la torture durant la guerre d'Algérie n'ont jamais eu de reconnaissance officielle pour avoir sauvé l'honneur de leur pays. En 1982 François Mitterrand a octroyé une prime aux rapatriés. Les membres de l'OAS qui avaient été condamnés par des tribunaux militaires l'ont touchée, *les soldats du refus* en ont été privés au prétexte qu'ils n'étaient pas organisés en association !

CULTURE

« Murder in Paris » de Samuel Enver.



Le 29 mars, à l'occasion de la date anniversaire de l'assassinat de Dulcie September le film sudafricain a été présenté à Arcueil où vivait la militante. Première projection en France, en avant-première et en présence de

membres de sa famille, du réalisateur et de Jacqueline Derens son amie et militante anti-apartheid. Le film soulève des questions gênantes pour les autorités françaises qui n'ont jamais fait le nécessaire pour que l'enquête aboutisse sur le crime seul perpétré hors d'Afrique le régime de par Pretoria. Pourquoi Dulcie September a-t-elle été tuée ? Qui sont ses assassins D'autres acteurs que sudafricains étaient-ils impliqués ? des Français ? Le réalisateur a essayé d'avoir des réactions françaises pour son film; mais à chaque fois il s'est heurté à un mur. Son travail de recherche s'est appuyé ceux sur journalistes comme néerlandaise Evelyn Groenink qui a travaillé pendant 30 ans sur

le sujet, ou le Sud-Africain Hennie van Vuuren auteur du livre Apartheid, les armes et l'argent.

Ce qui a conduit Samuel Enver à réaliser ce film, c'est la méconnaissance de cette grande figure de la lutte anti-apartheid dans son pays aujourd'hui, alors qu'à l'époque des milliers de personnes ont accompagné la dépouille de la militante dans les rues de Paris jusqu'au cimetière du Père Lachaise où elle fut incinérée.

La famille de Dulcie September, le réalisateur et les militants de la lutte anticoloniale espèrent que ce film fera bouger la justice française qui avait clos dossier. Lors de sa visite en du Sud mai **Afrique** en 2021Emmanuel Macron avait promis «nous allons regarder »...

Le numéro hors-série d'Aujourd'hui l'Afrique et sa frise historique ont reçu un excellent accueil

Nous allons devoir (avec plaisir) en rééditer pour ne pas en manquer. Car il en reste moins d'une centaine, entre les commandes arrivées au siège, les ventes au Salon anticolonial, dans nos initiatives et là où nous sommes invités.

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore acheté, nous rappelons comment se la procurer : Adressez un chèque à l'ordre de AFASPA 13 rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet

- •1 exemplaire : 10€ + 4€ frais d'envoi France 5,25€ Outre-mer 8€ Etranger
- 2 exemplaires : 20€ + 6 € frais d'envoi France 8.35€ Outre-mer 12,20€ Etranger
- 3 exemplaires : 30€ + 7,28€ frais d'envoi France

Nous sollicitons membres de l'AFASPA à en vendre 2 ou 3 : commandez-les sans régler les frais de port que nous prenons en charge.



BRUCE CLARKE sa nouvelle exposition à Paris

UN ÉTAT DES CHOSES

VERNISSAGE LE JEUDI 28 AVRIL à partir de 18h En présence de l'artiste Galerie Art-Z 27 Rue Keller, Paris 11e

DU 28 AVRIL AU 28 MAI Mercredi - Samedi 14h > 19h



Où vont ces « Shadow walkers », ces silhouettes humaines sombres, souvent masculines et en marche?

Ces groupes ne laissent pas indifférents, provoquent notre curiosité, notre sensation, notre sentiment, suscitent notre interrogation. Comme souvent, le corps est au centre de l'œuvre de Bruce Clarke. La palette est ici plus sombre et franche, et à une variation de noirs répond un encerclement de traits vifs qui viennent électriser, dynamiser ces hommes mystérieux. Il y a peu d'espoir dans cet univers de feu et de corps en marche ou en suspension dans l'espace.

"Plasticien et photographe, Bruce Clarke est né en 1959 à Londres. C'est aux Beaux-Arts de l'Université de Leeds, dans les années quatre-vingt, qu'il est initié au mouvement Art & Language animé par Michael Baldwin, David Bainbridge, Terry Atkinson, Harold Hurrell. S'inscrivant dans la continuité de ces pionniers de l'art conceptuel, son œuvre traite de l'histoire contemporaine, de l'écriture et de la transmission de cette histoire pour stimuler une réflexion sur le monde contemporain et ses représentations. Résolument ancrée dans un courant de figuration critique, sa recherche plastique intègre les codes pour mieux les retourner contre les appareils de pouvoir et d'injustice.

Bruce Clarke est un artiste engagé. Figure importante du mouvement anti-apartheid en France, au sein de la Rencontre Nationale Contre l'Apartheid, il devient dès son arrivée à Paris l'un des acteurs de la mobilisation de l'opinion publique française contre le régime. Parallèlement, il suit l'évolution de la guerre au Rwanda et des signes avant-coureurs du génocide puis participe à la mise en place d'un collectif pour la solidarité avec le rwandais. C'est lors ďun peuple reportage photographique effectué à la demande de ce groupe quelques semaines après le génocide, qu'il est confronté à l'horreur. Il décide alors de créer sur un site proche de Kigali, Le Jardin de la mémoire, un mémorial en forme d'installation monumentale, projet réalisé depuis 2000 avec le concours des familles ou des proches des victimes et soutenu par la société civile, les institutions rwandaises et l'UNESCO. Egalement au Rwanda, il a travaillé sur un projet pour la 20ème commémoration du en 2014, les Hommes debout www.uprightmen.org. Ce projet a également été réalisé ailleurs dans le monde dans une vingtaine d'expositions dans le monde."

Extrait de l'article de la Galerie de Francony

En signe de solidarité, Bruce Clarke a offert à notre association les droits de reproduction de son portrait de Nelson Mandela pour la couverture du numéro 130 de la revue Aujourd'hui l'Afrique.